Saint Thonan
LA COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

MOUEZ SANT-TONAN

N° 573 – FEVRIER 2024

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi :	8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi :	8h30 à 12h.
Mercredi :	8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi :	8h30 à 12h.
Vendredi :	8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi :	9h00 à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux ainés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

L'année 2023 en chiffres

Suite au dernier recensement réalisé en 2023, la commune compte 1 962 habitants. Soit une hausse de 141 habitants si on compare au dernier recensement de 2017 qui avait dénombré 1 821 habitants (+6%).

Les chiffres de 2023 :

- Naissances : 29, dont 22 filles et 7 garçons
- Mariages / Pacs : 16, dont 12 mariages
- Parrainage républicain : 1
- Décès : 3

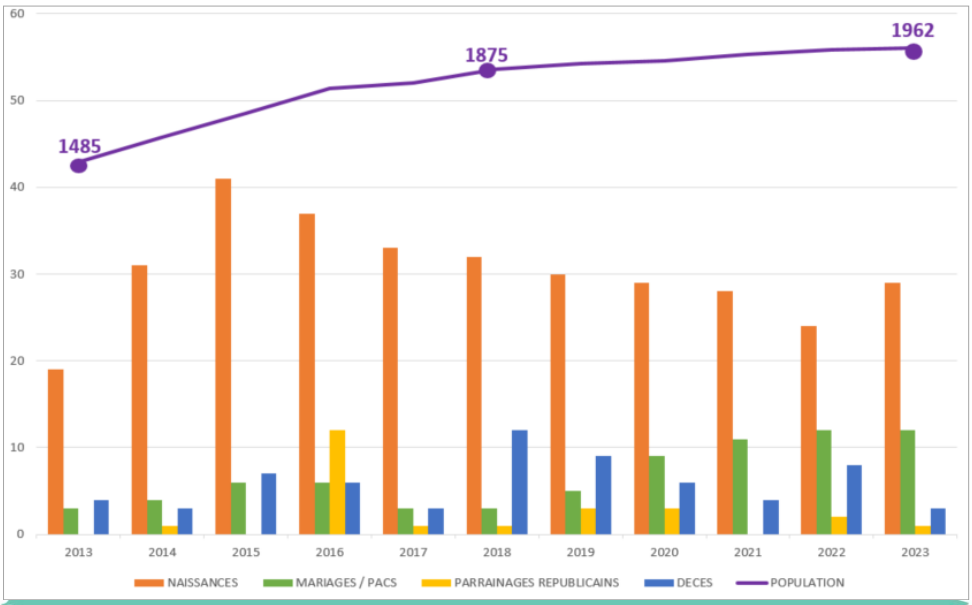

Tri des biodéchets : quelles obligations en 2024 ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution pour le tri à la source des déchets alimentaires, à partir du 1er janvier 2024 : « *Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle à ordures ménagères* ».

Vais-je devoir installer un composteur chez moi ?

Pas forcément ! La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas va développer les différents modes de compostage :

Le compostage collectif

Un peu plus de **85 aires de compostage** de proximité vont être mis en place sur l'ensemble du territoire (sur 3 ans) pour donner la possibilité de composter à l'ensemble des usagers particuliers et ainsi réduire la quantité d'ordures ménagères collectées et traitées par la collectivité. La mise en place de ces aires de compostage sera accompagnée d'une communication et d'une sensibilisation accrues des usagers à la pratique du compostage et du jardinage au naturel.

Le compostage individuel

Le compostage individuel sera également intensifié. Les composteurs à tarifs réduits continuent à être vendus au service environnement :

- 300 L bois au tarif de 22 € ;
- 345 L plastique au tarif de 22 € ;
- 600 L bois au tarif de 27 €.

▸ *Service environnement : 3 impasse Saint-Ernel - Landerneau.*
Ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h.

URBANISME

Déclarations préalables

Demandées et accordées :

- Rue de Pen ar Quinquis, construction d'une piscine enterrée.
- Chemin des Pépinières, édification de clôtures.
- Hameau des Camélias, installation de panneaux photovoltaïques.
- Streat Goz, installation d'une centrale photovoltaïque.
- Kerjegu, construction d'un carport.
- Hameau de Mestallic, construction d'un abri de jardin.
- Mesgouez, réfection de toiture.
- Park Al Leur, édification de clôtures.
- Rue de l'Eglise, ravalement de façade.

Accordées :

- Rue de l'église, pose d'un panneau publicitaire sur la façade d'une maison d'habitation.
- Rue de Kerilis, édification de clôtures.
- Kersaos, pose de panneaux photovoltaïques.

Permis de construire

Accordés :

- Rue du Jardin des Lettres, transformation d'un ancien restaurant en micro-crèche.
- Kerilis Bian, construction d'une maison d'habitation.

Service environnement

ORDURES MENAGERES

▸ Les lundis 12 et 26 février.

EMBALLAGES ET PAPIERS

▸ Les lundis 5 et 19 février.

Déchetteries

- **Déchetterie de St-Eloi - Plouédern**
  Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
  et de 14 h à 17 h 30.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Pluviométrie 2023

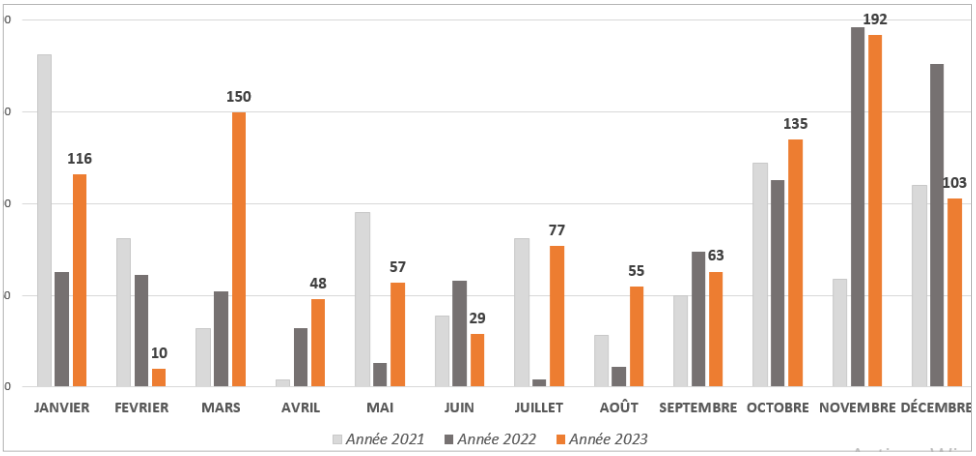

Source : Jean Roué

L'année 2023 aura été particulièrement marquée par les précipitations. En effet, 1 035 mm de pluie ont été mesurée cette année, dont le tiers entre Avril et Septembre.

Pour rappel, en 2022, 854 mm de pluie avait été mesurée et 873 mm en 2021.

Ateliers numériques : inscrivez-vous !

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas et la commune de Saint-Thonan proposent un atelier numérique, sur le thème :

« Scanner des documents papiers avec son smartphone »

La séance est gratuite et ouverte à tous,

Mercredi 20 Mars

à la mairie de 14h à 16h30.

Modalités d'inscription :

- Les participants apportent leur matériel (tablette et/ou smartphone).
- Les participants connaissent leur accès (Google, Apple).

▸ *Inscription et renseignements à la mairie : 02 98 40 13 33.*

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Comment communiquer avec les autres ?»

Jeudi 1er février
De 14 h à 16 h
La Cimenterie
Landerneau

Vendredi 2 février
De 14 h à 16 h
Bar épicerie « Les Orties »
Le Tréhou

▸ *Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh*

Se faire recenser à 16 ans !

Tout jeune Français doit se faire recenser dès ses 16 ans, en se présentant à la mairie, muni du **livret de famille des parents** et d'une **pièce d'identité**.

C'est une première étape avant la convocation à la journée «**Défense et Citoyenneté**» (JDC), elle aussi obligatoire.

En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, baccalauréat…) avant l'âge de 25 ans.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : **https://saint-thonan.portail-defi.net/**

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

Programme du mois de février :

- Mercredi 7: Amulette - Puzzle d'ammonite
- Mercredi 14 : L'œuf de dodo - Flèche préhistorique

Programme des vacances de février :

- Voyages dans les îles
- L'Antiquité

Relais Petite Enfance

Les permanences du RPE à la Maison de l'Enfance :

Lundi 12 février de 9 h à 12 h

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :

02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/

Inscriptions école Sainte-Anne 2024-2025

Le directeur de l'école Sainte-Anne de Saint-Thonan, Matthieu CARTAUT, se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2024 - 2025, en maternelle ou en primaire.

Merci de prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 40 13 66 ou par mail ste-anne.st-thonan@orange.fr.

Un dossier de pré-inscription est disponible sur le site de l'école : https://sites.google.com/view/ste-anne-st-thonan

Jeux olympiques : passage de la flamme UGSEL

En cette année Olympique, le sport est très présent dans l'actualité, ainsi que dans les écoles. La Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique du Finistère organise un relais de la flamme Ugsel.

Son départ a été donné le 11 Janvier 2024 de La Torche.

Elle arrivera le 13 février au matin à l'école Sainte Anne.

Ce passage est découpé en trois temps :

- 9 h 15 : Arrivée de la flamme à l'école. Elle remontera la rue de l'église.
- 9 h 15 - 11 h 15 : Animations et temps forts à l'école.
- 11 h 15 : Départ de la flamme, elle remontera la rue de Pen-ar-quinquis.

Vous êtes invités à manifester vos encouragements lors du passage de la flamme, qui sera portée par des lycéens et peut être accompagnés d'élèves de l'école.

Merci de votre participation !

Vie paroissiale

Messes du mois de février :

- Messes les dimanches 4 et 18 février à 10 h 30 à l'église de Saint-Divy.
- Samedi 17 février, 15h : goûter de la paroisse - Salle des Genêts à Saint-Divy.

ETAT CIVIL

Naissances

- Swan DEBERTHE LOZIVIT, né à Brest le 8 janvier 2024.

SERVICES DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS
89, rue de Kerilis • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Clément DELATTRE
Erwan ABIVEN
76, rue de l'église • 02 98 36 23 92

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER
2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez -vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène…

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

Don du sang

Jeudi 1er février
de 8h15 à 12h45
Halle Saint-Ernel - Landerneau.

Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune. Belle découverte !

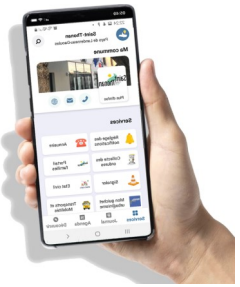

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Dates à retenir

★**Jeudi 1er février de 8h15 à 12h45 :**Don du sang à la Halle Saint-Ernel à Landerneau.

★**Vendredi 9 février de 21 h à 23 h :** concert à la Chicane avec le groupe L'Ar-Sen.

★**Mardi 13 février de 9h15 à 11h15 :** passage de la flamme olympique de l'Ugsel à l'école Sainte-Anne.

★ **Vendredi 8, samedi 9 et 16 mars à 20h30 ; dimanche 10 et 17 mars à 15h :** représentations « Saint-Thonan Théâtre » à la salle polyvalente.

Concert à la Chicane

Nouveau service

Céline Le Floch Bouget

Aide Médico-Psychologique
Diplômée d'Etat, à Domicile

AMP depuis 14 ans, je propose mes services pour l'accompagnement des personnes âgées, des adultes, adolescents et enfants en situation de handicap ou faisant face à une maladie.
J'apporte mon aide dans les actes de la vie quotidienne, les loisirs et les rendez-vous, pour aider au maintien de l'autonomie et ainsi pouvoir rester à domicile et/ou sortir de l'isolement.
J'interviens également en relai des aidants familiaux, de façon ponctuelle ou régulière, afin d'offrir un moment de répit.

SECTEUR : Saint-Thonan, Landerneau, La Forest-Landerneau, Saint-Divy, Plouédern, Guipavas, le Relecq-Kerhuon et Kersaint-Plabennec

Règlement CESU, prestations éligible au crédit d'impôt.

07 84 45 34 00
celine.amp@hotmail.com

Ateliers Nutrition : inscrivez-vous !

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT- BRETAGNE) organise des ateliers de nutrition réservés aux personnes de 60 ans et plus.
Au programme : plaisir du goût, concevoir des repas équilibrés, diversifier ses choix alimentaires, apprendre à lire les étiquettes, devenir un consommateur averti...

Lundi 11 Mars à 9h30,
Réunion d'information ouverte à tous,
à la salle « Ile de Batz »,
suivie de 9 séances chaque lundi de 9 h 30 à 12 h.

Il est souhaitable d'assister aux 9 séances, car il y a une progression dans les thématiques abordées.

▸ *Inscriptions en contactant la mairie par téléphone au 02 98 40 13 33 ou par mail à mairie@saint-thonan.fr.*

Génération mouvement club Saint-Nicolas

St Thonan Générations Mouvement Club St Nicolas

Programme du mois de février

- Jeudi 1er février	Chandeleur (goûter crêpes) du club.
- Lundi 5 février	Jeu « Le savez-vous ? » à Saint-Thonan.
- Mercredi 28 février	Qualification dominos (Bas Elorn) à Saint-Divy.
- Lundi 4 mars	Jeu « Le savez-vous ? » à Saint-Urbain.

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h
les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.
La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

▸ *Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr*

▸ *Portail : https://www.bibliotheque-saintthonan.fr*

Salon des bières à St-Divy

Offre d'emploi

La Maison de l'enfance Saint-Thonan

RECRUTE

ANIMATEUR(TRICE)

RENSEIGNEMENT ET CONTACT AUPRES DE
LA MAISON DE L'ENFANCE
MAISON.ENFANCE@SAINT-THONAN.FR
02.98.40.18.60

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de mars sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 février 2024.**